Image not found or type unknown

Demande d'obtenir la nationalité française

Par **didi04**, le **20/01/2014** à **21:18**

Bonjour
Depuis l'année 2003, je suis sur le territoire français,et de 2003 a 2009 j'étais en situation irrégulier , en 2009 je suis mariée avec ma femme de nationalité française , mais malheureusement le destin a décidé qu'on se sépare en mars 2013 a cause des problèmes répété , j'ai eu ma carte de 10 ans au début 2013, la enfait, je voulais demander la nationalité française , le problème que, depuis que je me suis séparé de mon ex, on a pas fais les démarche de séparation ou divorce, car mon ex , elle veulais pas le divorce a l'amiable , et moi j'ai pas l'argent pour un divorce par faute, ma question, est ce que je peux demander la naturalisation san qu'on me demande les prouve de séparation ou de divorce?
Merci d'avance de me répondre .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés